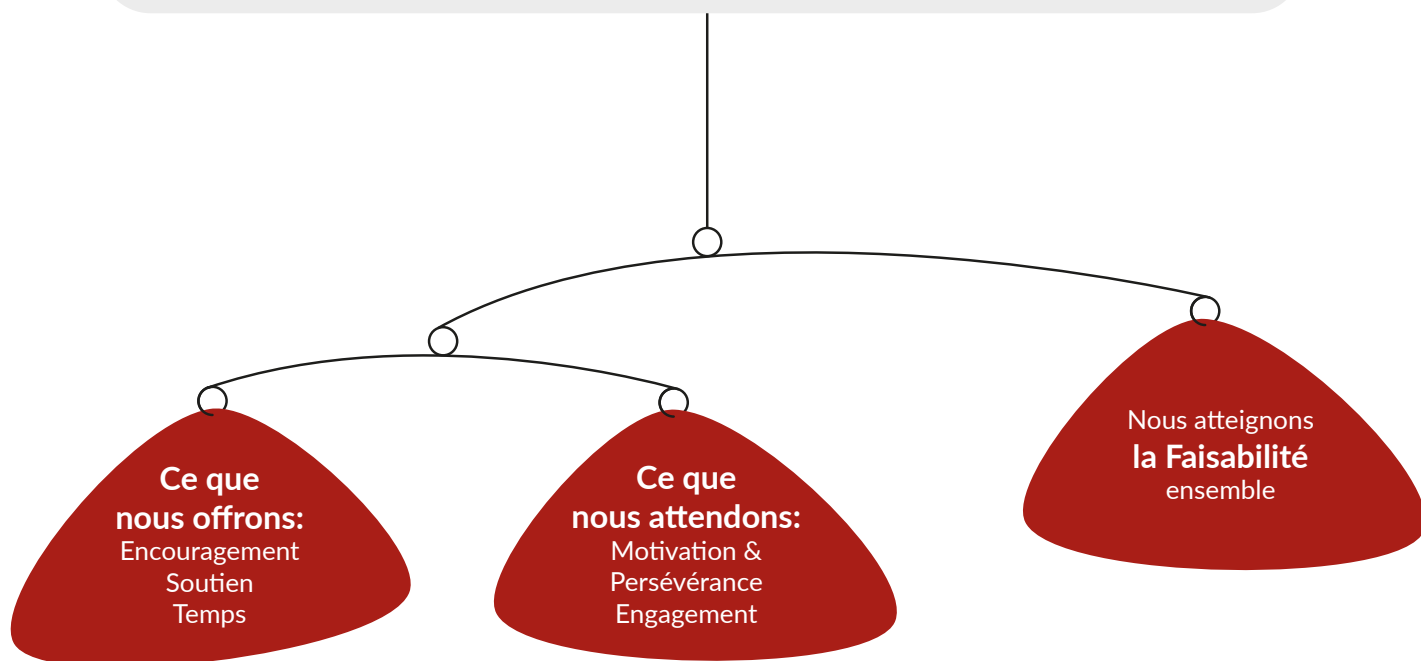


NOS VALEURS DANS LE COACHING

OBJECTIF DU COACHING

Nous souhaitons promouvoir autant d'opportunités de formation initiale et continue que possible. Pour nous, c'est une réussite lorsque les projets éducatifs sont financés par **EDUCA SWISS**, ou si une autre voie de réalisation est trouvée grâce au coaching.

Notre coaching apporte de la clarté sur le projet éducatif et le budget. Il agit de manière soutenante et encourageante.



Dans notre coaching, nous accordons une grande importance à six principes de valeurs :

1 Nous donnons **du temps et des conseils** aux candidats

- Du temps offert par des coachs bénévoles.
- Comprendre les inquiétudes, les objectifs et la situation des candidats.
- Un outil de travail qui apporte de la clarté : educaplan.
- Expérience de vie, savoir-faire et réseau (entre eux et avec d'autres fondations ou institutions).

2 Nous attendons des candidats qu'ils soient **engagés**

- La fiabilité est le premier et souvent le plus difficile obstacle que les candidats doivent surmonter. Par cela, nous entendons que les candidats répondent à nos messages ou questions dans des délais raisonnables. En tant que coachs, nous incarnons la fiabilité.
- Le respect des rendez-vous et des accords ; si cela fait défaut de la part des candidats, nous faisons preuve de patience et relançons une première fois. Si aucune réaction ne suit une deuxième relance, nous mettons fin au processus.
- Nous attendons des candidats qu'ils traitent le coach et l'équipe avec respect. Notre ton reste respectueux et encourageant même lors des relances.

3 Nous offrons de **l'encouragement** aux candidats

- Tout au long du coaching, nous restons encourageants. Nous sommes conscients de l'impact que le courage peut avoir dans des situations difficiles.
- Même dans le cas de projets difficiles, nous travaillons de manière à trouver des solutions et à discuter avec les candidats d'alternatives telles que des études à temps plein ou à temps partiel, la situation du logement, etc.
- L'ouverture d'esprit et l'impartialité sont essentielles pour un échange de confiance avec les candidats.

4 Nous attendons des candidats qu'ils soient **motivés et persévérants**

- Nous souhaitons reconnaître la motivation des candidats pour leur propre projet éducatif et objectif professionnel.
- La persévérance et la diligence tout au long du processus nous donnent confiance dans la capacité des candidats à mener à bien leur projet.
- Si nous ne percevons pas de « sentiment d'urgence » chez le candidat, nous n'insistons pas.

5 Nous explorons ensemble avec les candidats **la faisabilité** de leur projet

- Nous ne remettons pas en question la pertinence de l'objectif professionnel. Nous examinons plutôt la plausibilité du parcours éducatif pour l'atteindre.
- Nous accompagnons la planification du projet avec toute la diligence requise et conformément à nos directives (voir le document joint « Faisabilité – Résumé »).
- Notre processus avec le deuxième avis et le principe des quatre yeux nous donne suffisamment de sécurité et de confiance.
- En cas de doute, nous optons pour les candidats et leur projet éducatif. Au final, ce sont les prêteurs ou la fondation qui décident du financement, et non les coachs. Lors de l'octroi d'un prêt, les prêteurs sont conscients d'un éventuel risque de non-recouvrement.
- Nous voulons éviter une surcharge ou précarité financière et son effet sur la santé. Par conséquent, l'évaluation de la capacité de remboursement du prêt éducatif est un critère important pour juger de la faisabilité d'un dossier.

6 Nous apportons notre **soutien** aux candidats

- Dès l'octroi du prêt jusqu'à la dernière échéance de remboursement, nous sommes présents pour les candidats et prenons contact avec eux au moins une fois par an.
- En cas de difficultés de remboursement (ce qu'on appelle des complications), nous proposons de nouveau un coaching pour comprendre la situation et élaborer des solutions. Face à ces complications, les options de remboursement incluent le report à court terme, le sursis ou, en dernier recours, l'annulation de la dette.
- Nos prêts de formation ne doivent pas être à l'origine d'une faillite.